

COL technolo

Préparation des collaborateurs actuels à la procédure de qualification des technologues en dispositifs médicaux CFC (TDM) selon l'article 32 en Suisse romande

Frédéric Cavin, Hervé Ney, Nicole Berset, Eliane Chassot, Luisa da Silva, membres du comité de la SSSH Suisse romande

1. INTRODUCTION

Pour une nouvelle profession, la loi prévoit que les collaborateurs qui ont acquis suffisamment d'expérience dans la profession puissent obtenir le CFC de TDM. Il a été décidé que les personnes concernées feront une procédure de qualification avec examen final comme les apprentis TDM.

2. ORGANISATION CANTONALE

Les différents cantons ont des pratiques différentes. C'est le canton de domicile qui fait foi (domicile fiscal). Par conséquent, la personne qui désire suivre la formation doit s'inscrire au point d'accueil de son canton. C'est le canton qui décide si la personne peut s'inscrire ou pas aux différentes formations.

Les portails d'entrée cantonaux sont les suivants : <https://www.orientation.ch/dyn/show/115332>

Il n'y a pas de limite dans le temps pour suivre ces différentes formations de rattrapage.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

5 années d'activité professionnelle dont 3 en stérilisation selon l'Art. 32, ordonnance sur la formation professionnelle et l'Art. 15 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation initiale de TDM.

4. CULTURE GÉNÉRALE (ECG)

Les personnes qui ont déjà acquis les notions de culture générale (autres CFC, maturité gymnasiale, maturité professionnelle, maturité fédérale, etc.) sont dispensées de l'examen et du travail personnel d'approfondissement dans ce domaine.

Remarque :

Pour les diplômes acquis dans d'autres pays, ils sont traités au cas par cas en regard des équivalences établies par swissuniversities. Si le titre du diplôme correspond à celui requis pour une admission dans une haute école universitaire, nous procédons à la dispense. Voici le lien vers les informations et les diplômes reconnus selon les

pays (à gauche de la page, sous l'onglet « admission aux hautes écoles universitaires ») : <https://www.swissuniversities.ch/fr/themen/studium/zulassung-zu-den-universitaeren-hochschulen>

Connaissance du français :

Les personnes qui souhaitent suivre la formation de culture générale doivent avoir au minimum des connaissances de français du niveau B1 du cadre européen de référence.

Il faut suivre la formation de culture générale dans son canton avant de suivre les cours préparatoires aux connaissances professionnelles pour la procédure de qualification.

5. COURS PRÉPARATOIRES AUX CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES POUR LA PROCÉDURE DE QUALIFICATION

Pour la Suisse romande, il est prévu que les cours aient lieu à Espace Compétences à Cully.

Conditions de participation minimales :

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et travailler en stérilisation depuis au moins 3 ans.
- Avoir pratiqué toutes les compétences professionnelles opérationnelles du plan de formation des technologues en dispositifs médicaux. Le participant doit fournir une attestation de son employeur comme quoi, il a effectué toutes les compétences professionnelles décrites dans le plan de formation.
- Avoir au minimum des connaissances de français du niveau B1 du cadre européen de référence
- Avoir réussi la formation de culture générale
- Avoir réussi au minimum la formation STE 1 et avoir réactualisé régulièrement ses connaissances

Les participants doivent être autonomes et travailler sur le support de cours des TDM en dehors des cours.

Le nombre de jours de cours en présentiel est estimé à 18 jours, mais la finalisation du programme n'est pas encore réalisée.

L'objectif est que la première volée des élèves soit prête pour l'examen en 2022, les cours devraient donc démarrer au printemps 2021.

Matériel :

- Les participants doivent acheter le support de cours des TDM et le manuel de formation. Le fournisseur est Careum Verlag <https://www.careum-verlag.ch/web/careum-verlag/kontakt>.
- Ils doivent disposer du matériel informatique nécessaire à son utilisation.

6. QUALIFICATION EN DEHORS DU CADRE D'UNE FILIÈRE DE FORMATION RÉGLEMENTÉE (ART. 20 OSEFRI TDM)

Pour les personnes qui souhaitent faire la procédure de qualification, l'importance des différentes évaluations est la suivante :

- Travail pratique : 50 %
- Connaissance professionnelle : 30 % (examens écrit 60 %, examen oral 40 %)
- Culture générale : 20 %

Pour les personnes qui ont déjà suivi la culture générale, la répartition est la suivante :

- Travail pratique : 66.7 %
- Connaissance professionnelle : 33.3 % (examens écrit 60 %, examen oral 40 %)

Remarque :

Le travail pratique représente la plus grande part de l'évaluation, c'est pourquoi la personne qui souhaite suivre cette démarche doit avoir pratiqué et bien maîtriser toutes les activités d'une stérilisation centrale.

7. RECOMMANDATION DE LA SSSH

La SSSH recommande que cela soit un projet établi en collaboration entre l'employé et l'employeur.

La personne qui souhaite se préparer à la procédure de qualification doit dans la mesure du possible être suivie par un formateur en entreprise (FEE), comme les apprentis.

Les outils comme le journal d'apprentissage, les fiches de travail, les rapports d'entretien doivent être utilisés.

8. AUTRES RÉGIONS DE SUISSE

Suisse italienne: Le CPS-MT (Centro Professionale Sociosanitario Medico-Tecnico) à Lugano organisera la préparation aux procédures de qualification pour les personnes de langue italienne.

Suisse allemande: Careum propose aux personnes germanophones concernées de suivre

les cours avec les autres apprentis, mais ce n'est pas la solution idéale. La SGSV/SSSH/SSSO section alémanique a des discussions en cours avec H+ Bildung pour essayer d'organiser aussi des cours préparatoires comme en Suisse romande. |

Réponses de la page 11

(un exemple de solution est donné, il y a d'autres possibilités pour trouver les réponses):

Exercice 1: Bidon de détergent

La moitié du détergent pèse: $28 \text{ kg} - 15 \text{ kg} = 13 \text{ kg}$, donc la totalité pèse $13 \times 2 = 26 \text{ kg}$

Le bidon pèse: $28 - 26 = 2 \text{ kg}$

Exercice 2: L'équipe de stérilisation

Les personnes qui travaillent dans cette équipe sont: $10 + 16 - 5 + 6 = 27$ personnes

Exercice 3: Nombre d'EPT en stérilisation

Soit x le nombre d'EPT

L'équation est alors:

$$0.3x + 2\sqrt{x} + 3 + 2 + 2.5 = x$$

$$0.7x - 2\sqrt{x} - 7.5 = 0$$

$$\sqrt{x} = y$$

$$0.7y^2 - 2y - 7.5 = 0$$

$$y = \frac{2 \pm \sqrt{4 - 4(0.7 - 7.5)}}{1.4}$$

$$y = \frac{2 \pm \sqrt{4 + 21}}{1.4}$$

$$y = (2 + 5)/1.4 = 5, \text{ Donc } x = 25$$

Exercice 4: Nombre de pinces dans la réserve: 61

Il suffit de faire un tableau Excel avec les multiples de 6 auquel, on ajoute 1 et qui font moins de 100, il y a 16 nombres. Si vous regardez lorsque vous divisez par 5, lesquels de ces 16 nombres donnent un reste de 1; il y en a plus que 3 et un seul qui laisse un reste de 1 lorsque vous divisez par 4.

Exercice 5: Age des collaboratrices: Il y a 13 ans la mère avait 39 ans et la fille 13

Soit x le nombre d'année qu'il faut diminuer pour l'âge de la mère soit le triple de l'âge de la fille

L'équation est alors:

$$52 - x = (26 - x)3$$

$$52 - x = 78 - 3x$$

$$2x = 78 - 52 = 26$$

$$x = 13$$

Exercice 6: Capacité de production

Chaque semaine une personne produit: $5'760 / (12 \times 4) = 120$ plateaux opératoires

Donc 11 personnes pendant 3 semaines produisent: $120 \times 11 \times 3 = 3960$ plateaux opératoires

Exercice 7: Saleté résiduelle

Réponse: 43 %, soit $100 \times 0.9^8 = 43$

Exercice 8: Périmètre de votre stérilisation

Chaque carré a une surface de $2000/5 = 400 \text{ m}^2$

Un carré a les dimensions: $20 \times 20 \text{ m}$

Le périmètre est de $12 \times 20 = 240 \text{ m}$

Exercice 9: Reprise de l'activité

Soit x , le nombre de conteneurs produit le vendredi

Production du vendredi: x

Production du jeudi: $x - 100$

Production du mercredi: $x - 200$

Production du mardi: $x - 300$

Production du lundi: $x - 400$

L'équation devient:

$$x + x - 100 + x - 200 + x - 300 + x - 400 = 2500$$

$$5x - 1000 = 2500$$

$$5x = 3500 \Rightarrow x = 700$$

Exercice n° 10: Récipient intermédiaire

Soit x le volume du récipient en litre

L'équation est alors:

$$\blacksquare \frac{1}{2}x + 2 = \frac{3}{4}x$$

$$\blacksquare \frac{2}{4}x + 2 = \frac{3}{4}x$$

$$\blacksquare \frac{1}{4}x = 2 \Rightarrow x = 8 \text{ litres}$$

Exercice 11: Total des plateaux à conditionner

Soit X le nombre total de plateaux à reconditionner pour la journée

L'équation est alors: $35 + 15 = (2X)/3$

$$3 \times 50 = 2X \Rightarrow X = 75$$

Nombre de plateaux à reconditionner l'après-midi: $75 - 35 = 40$

Inès, Hervé et Isabelle sont des collaborateurs efficaces !

Exercice 12

En 4 heures, une personne produit une charge de stérilisation

En 8 heures, elle produit 2 charges de stérilisation

Donc 8 personnes produisent 16 charges de stérilisation en 8 heures ! |